BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION GESTION DE PRODUCTION

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS - U3

SESSION 2020

Durée : 6 heures Coefficient : 4

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège » est autorisé.

Le candidat doit gérer son temps en fonction des recommandations ci-dessous :

- traiter la partie 1 relative à l'environnement économique et juridique pendant une durée de 3 heures ;
- traiter la partie 2 relative à la technologie des équipements et supports pendant une durée de 3 heures.

Les parties 1 et 2 seront rendues sur des copies séparées et ramassées à la fin de l'épreuve de 6 heures.

Document a rendre et a agrater a la copie EE	J:
DR1	page 31

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet. Le sujet se compose de 31 pages, numérotées de 1/31 à 31/31.

		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 1/31

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Plan de financement prévisionnel du documentaire	11 à 12
Annexe 2 : Workflow du documentaire « L'enfant et le luth d'Orphée »	13
Annexe 3 : Lettre SACEM	14
Annexe 4 : Convention d'aide SACEM	15 à 17
Annexe 5 : Mémo Subvention SACEM et TVA	18
Annexe 6 : Numéro ISAN	19
Annexe 7 : Frais d'immatriculation ISAN	20
Annexe 8 : Autorisation parentale	21
Annexe 9 : Spécifications techniques SONY PXW-FS7M2	22 à 23
Annexe 10 : Extrait de storyboard « L'enfant et le luth d'Orphée »	24
Annexe 11 : Module XDCA-FS7-Extension pour PXW-FS7M2	25
Annexe 12 : Wireless LAN	26 à 27
Annexe 13 : Capture d'écran SPEEDTEST & Information sur le média « Clip0034S	303.MP4 » 28
Annexe 14 : Extrait Normes Techniques Centre de Diffusions et d'Echanges FTV	29
DR 1 : Déclaration de versement de l'employeur	30

		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 2/31

PRÉSENTATION DU THÈME D'ÉTUDE

La société OKUSAI PRODUCTIONS est une S.A.S. représentée par Marc SOUCIER. Son capital social est de 85 000.00 €. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Paris sous le numéro B 334 598 187.

Elle est spécialisée dans la production de documentaires audiovisuels pour la télévision. Son code N.A.F. est 5911 A.

La société OKUSAI PRODUCTIONS travaille sur une nouveau projet de documentaire intitulé « L'enfant et le luth d'Orphée » de 52 min :

- Genre : documentaire musical fictionné ;
- Auteur-réalisateur : Natalie GAËTAN ;
- Durée : 52 min ;
- Format : HD ;
- Version originale : Française.

Lieux de tournage :

- Paris (75): interviews et plans d'illustration;
- Mirecourt, petite ville des Vosges (88), haut lieu de la lutherie en France dans la région Grand Est : interviews, scènes fictionnées, plans d'illustrations.

Ce documentaire, coproduit avec le groupe France Télévisions, intégrera des extraits de la captation du concert symphonique « Beethoven, concerto pour violons et orchestre » interprété par l'orchestre philarmonique de Paris à l'opéra Garnier. Cette captation est réalisée par le groupe France Télévisions qui assure sa diffusion en direct sur France 3 Grand Est.

Les flux vidéos et audios seront récupérés par la société OKUSAI PRODUCTIONS pour être réintégrés au documentaire.

Le documentaire « L'enfant et le luth d'Orphée » sera diffusé sur le décrochage régional France 3 Grand Est.

France Télévisions se réserve par ailleurs le droit d'une diffusion en festival dans le cadre de la promotion de ce programme.

Le calendrier prévisionnel de production est le suivant :

- préparation : janvier à février 2020 ;
- tournage: mars 2020 dont 5 jours à Mirecourt;
- montage et finitions : avril à juin 2020 ;
- visionnage avant mixage : en accord avec les producteurs ;
- livraison de la version définitive : PAD au plus tard le 30 septembre 2020 ;
- diffusion :
 - PAD France 3 Grand Est octobre 2020;
 - DCP Festival.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 3/31

Le producteur met à votre disposition la note d'intention suivante :

« L'enfant et le luth d'Orphée »

L'instrument orphique a donné son nom au luthier qui fabrique, répare et restaure les instruments de musique à cordes pincées ou frottées tels que les violons, altos, violoncelles, violes d'amour ou guitares.

Ce documentaire musical présente l'histoire du métier de luthier, le rôle crucial que celui-ci joue dans la qualité sonore et esthétique des instruments, la relation particulière et intime qu'il entretient avec les musiciens dont il est l'interlocuteur, le conseiller, le médecin, souvent l'ami.

L'évolution de l'industrie de la lutherie depuis la fin du 19ème siècle sera notamment illustrée par des prises de vues et interviews réalisées au Musée de la lutherie de Mirecourt.

Ce film se présente sous forme d'enquête menée par un jeune comédien de 14 ans qui interroge les intervenants : luthiers, historiens, témoins et musiciens. Ce parti pris scénarisé vise à susciter la curiosité d'un public néophyte.

Ce documentaire alterne donc des prises de vues réelles et des scènes fictionnées.

Il intègre également des passages musicaux, captés en live, à l'occasion d'échanges avec d'autres musiciens lors d'essais techniques d'instruments ainsi que des extraits de la captation par France Télévisions du concert symphonique « Beethoven, concerto pour violons et orchestre » interprété par l'orchestre philarmonique de Paris.

Une musique originale est composée pour le générique et vient souligner certains passages du film.

Le traitement des images captées s'effectuera en HDR (High Dynamic Range) afin d'avoir un niveau élevé de détails dans les images très contrastées et offrir un maximum de latitude à l'étalonnage.

Certains plans sur les musiciens en train de jouer sont traités au ralenti afin de créer un décalage poétique entre l'image et le son pour souligner la décomposition du mouvement.

Documents à disposition : le plan de financement prévisionnel de « L'enfant et le luth d'Orphée » (ANNEXE 1) et le workflow de ce documentaire (ANNEXE 2).

Il est demandé d'analyser les différents dossiers sur les plans technique, économique et juridique de la production du documentaire.

		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 4/31

PARTIE n°1 – ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE

DOSSIER 1 : LES OBLIGATIONS LIÉES AU FINANCEMENT DU DOCUMENTAIRE

Problématique : l'assistante de production est chargée de suivre les demandes d'aides sollicitées pour le financement du documentaire « L'enfant et le luth d'Orphée ».

La production vient de recevoir la réponse positive de la SACEM concernant la subvention sollicitée pour la production du documentaire musical « L'enfant et le luth d'Orphée » (ANNEXES 3, 4 et 5).

- 1.1. **Indiquer** les éléments attendus par la SACEM pour acter et rendre effective l'attribution de la subvention.
- 1.2. Lister les obligations des deux parties.
- 1.3. **Préciser** pourquoi la SACEM exige l'apparition du logo « la culture avec la copie privée » sur toute communication visuelle et écrite.
- 1.4. Expliquer le mécanisme de « la copie privée ».

La production vient également de demander en ligne le numéro ISAN pour ce documentaire (ANNEXE 6).

- 1.5. **Indiquer** pourquoi la production a demandé un numéro ISAN pour ce documentaire.
- 1.6. Préciser le rôle de ce numéro.
- 1.7. Calculer le coût HT de l'immatriculation ISAN pour ce documentaire (ANNEXE 7).

DOSSIER 2: LES CONTRAINTES JURIDIQUES DU DOCUMENTAIRE

Problématique : l'assistante de production est chargée de déterminer les conditions d'utilisation des extraits littéraires et des musiques qui seront insérées au documentaire « L'enfant et le luth d'Orphée » compte tenu des dispositions légales du Code de la Propriété Intellectuelle.

Au début du documentaire « L'enfant et le luth d'Orphée », la réalisatrice souhaite insérer deux cartons composés chacun du texte suivant :

1er texte

« Le métier de luthier nécessite patience, minutie et passion. S'il n'est pas nécessaire d'être musicien, le luthier et le musicien ont besoin l'un de l'autre, ils ont en commun l'amour de l'instrument. »

Ce texte est extrait du livre « Le métier de Luthier » écrit par Gustave REY, auteur français contemporain, édité en 2005 aux éditions Musica.

		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 5/31

2ème texte

« Prends ton luth, cher Orphée et montre à la déesse Combien ce doux espoir charme notre tristesse. »

Ce texte est extrait de la pièce de théâtre « La Toison d'Or » de Pierre CORNEILLE (1606-1684).

- 2.1. Indiquer les conditions d'utilisation du premier texte inséré dans le documentaire.
- 2.2. **Préciser** en justifiant votre réponse si la société de production va devoir acquitter des droits pour l'utilisation de chacun des deux extraits de texte.
- 2.3. **Expliquer** pourquoi la société de production n'a pas à gérer les droits liés à la captation du concert symphonique.
- 2.4. **Identifier** la nature juridique de la musique du générique du documentaire.
- 2.5. **En déduire** les obligations juridiques de la production en ce qui concerne cette musique de générique.

DOSSIER 3: LES OBLIGATIONS SOCIALES DU DOCUMENTAIRE

Problématique : l'assistante de production doit prendre en charge l'embauche du comédien mineur.

Le producteur souhaite engager Joshua PHILI pour le rôle de « Patrick » qui mène l'enquête tout au long du documentaire. Ce garçon âgé de 14 ans est comédien professionnel.

Nombre de jours de tournage : 10 jours dont 1 semaine de 5 jours hors période scolaire.

Cachet : 400 euros nets à la journée.

La production prévoit également 2 cachets de sécurité pour pallier les différents aléas (désistement de l'enfant ou autre ...).

N° pécule : 125956.

3.1. **Indiquer** quelle autorisation doit obtenir la production pour embaucher Joshua PHILI et qui délivre cette autorisation.

La production vient juste de recevoir par mail l'autorisation parentale complétée par les parents de Joshua (ANNEXE 8).

3.2. **Préciser** les conditions de travail auxquelles la production doit impérativement veiller lors du tournage des séquences avec le jeune comédien.

La production vient de recevoir un avis favorable pour l'embauche du jeune comédien ainsi que la notification de la répartition de sa rémunération dont 40 % à verser aux représentant légaux.

- 3.3. **Détailler** les obligations de la production relatives à cette rémunération.
- 3.4. **Compléter** le **document réponse 1** en détaillant vos calculs sachant que la société de production paye par chèque.
- 3.5. **Justifier** l'intérêt de ce dispositif de rémunération.

		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 6/31

PARTIE n°2 – TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS

DOSSIER 1 : CAPTATION DE LA SCÈNE FICTIONNÉE : LA RENCONTRE ENTRE PATRICK ET LE LUTHIER

Le documentaire fictionné « L'enfant et le luth d'Orphée » s'articulera autour de rencontres entre Patrick, le jeune garçon de 14 ans, et différentes personnes concernées par le domaine de la lutherie (luthier, conservateur de musée, musiciens, ...), de plans de contextes (la ville de Mirecourt, atelier du luthier, musée, ...), de plans d'illustrations (travail de l'instrument par le luthier, instruments du musée, ...) et par des plans de captation du concert symphonique « Beethoven, concerto pour violons et orchestre » interprété par l'orchestre philarmonique de Paris à l'opéra Garnier.

Problématique : l'assistante de production doit valider les choix techniques de production pour respecter le workflow conformément aux attentes artistiques de la réalisatrice.

La société de production OKUSAI PRODUCTIONS sera extrêmement attentive à ne pas altérer la qualité des essences en évitant les transcodages.

Le schéma de workflow est fourni en ANNEXE 2.

1.1. **Indiquer** la définition des images utilisées ainsi que le codec de travail de la production à l'export natif stéréo.

Le chef opérateur de prises de vues a choisi la caméra SONY PXW-FS7M2 dont un extrait de la documentation technique est fourni en ANNEXE 9.

1.2. **Vérifier** que les critères techniques imposés par le workflow aux images correspondent aux réglages possibles par cette caméra.

La réalisatrice désire des ralentis très fluides sur certains plans, par exemple, pour souligner les gestes précis du travail de restauration du luthier de la table d'un violon ancien. Elle désire un cadencement d'images de 150p.

- 1.3. **Préciser** la modification de réglage dans le menu de la caméra pour satisfaire les exigences de la réalisatrice.
- 1.4. **Indiquer** l'éventuel problème que pourra poser ce plan dans la postproduction du documentaire en s'appuyant sur la documentation technique de la caméra.

Pour ce documentaire fictionné, certaines séquences ont été préparées par un storyboard comme la rencontre de Patrick et le luthier dans son atelier. Un extrait du storyboard est fourni en ANNEXE 10.

1.5. **Expliquer** pourquoi il est intéressant de filmer les images en HDR (High Dynamic Range) en analysant la planche de storyboard.

Le chef opérateur de prises de vues s'appuie sur un dispositif d'éclairage classique fournit sur le schéma d'implantation en ANNEXE 10.

1.6. **Donner** le nom du dispositif utilisé.

		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 7/31

Il est prévu de tourner avec deux caméras pour faciliter les échanges en champ / contre-champ et pour offrir plus de dynamisme au montage. Chacune des caméras est équipée d'une extension XDCA-FS7.



Une description de l'extension XDCA-FS7 est fournie en ANNEXE 11.

- 1.7. **Spécifier** l'intérêt de cette extension pour la production du documentaire fictionné.
- 1.8. **Relever** les types de batteries à utiliser sur les caméras lorsque ces dernières fonctionnent avec et sans l'extension XDCA-FS7.
- 1.9. **Calculer** la capacité de stockage nécessaire pour enregistrer une heure de rushes lorsque le débit vidéo moyen est réglé à 250 Mb/s.
- 1.10. **Justifier** le type et le nombre de cartes mémoire, parmi celles proposées ci-après, pour stocker une heure de rushes avec les deux caméras.









Туре	①	2	3	4
Capacité stockage	64 GB	64 GB	64 GB	64 GB
Débit Lecture	1500 Mb/s	440 Mb/s	280 Mb/s	440 Mb/s
Débit Ecriture	800 Mb/s	150 Mb/s	250 Mb/s	400 Mb/s

		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 8/31

DOSSIER 2: TRANSFERT DES MÉDIAS PROXY A LA POST-PRODUCTION

Problématique : l'assistante de production doit gérer le transfert des médias proxy depuis Mirecourt vers la société de production OKUSAI PRODUCTIONS à Paris.

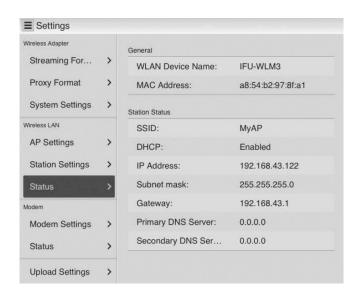
A la fin de chaque journée de tournage les médias proxy sont réceptionnés par le monteur du documentaire au plus tard à 18 h.

Les deux caméras sont équipées d'un adaptateur sans fil CBK-WA100 dont les caractéristiques sont fournies en ANNEXE 12.

- 2.1. **Expliquer** l'intérêt de cet adaptateur dans la chaîne de production.
- 2.2. Indiquer l'interface vidéo entre la caméra et l'adaptateur.

L'application « Content Browser Mobile » permet de commander la caméra depuis votre smartphone ou tablette.

Elle gère entre autre le transfert des médias via les réseaux 3G / 4G / LTE. Les paramètres de communication sont réglés conformément à la capture d'écran suivante :



- 2.3. **Déterminer** l'adresse IP du réseau utilisé ainsi que le nombre d'utilisateurs maximum pouvant se connecter simultanément à ce réseau.
- 2.4. Expliquer pourquoi il est intéressant que cette fonction DHCP soit activée.
- 2.5. **Spécifier** le paramétrage du format vidéo du proxy.

Un test de mesure de vitesse de transfert de données en upload 4G est effectué dans l'atelier du luthier. Une capture d'écran partielle des résultats est fournie en ANNEXE 13.

2.6. **Calculer** le temps de transfert moyen du proxy « Clip0034S03.MP4 » dont les caractéristiques sont données en ANNEXE 13.

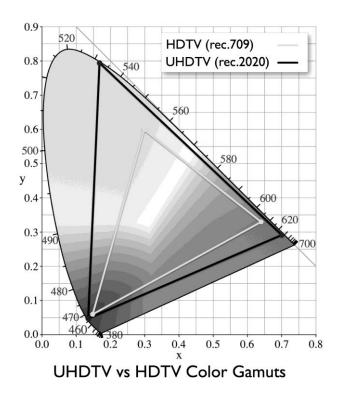
		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 9/31

DOSSIER 3: POST-PRODUCTION ET PAD

Problématique : l'assistante de production est chargée de l'organisation du montage de la postproduction du documentaire fictionné dans les délais et de fournir le PAD.

Comme l'indique le schéma de workflow, deux étalonnages différents sont à prévoir QFHD et HD.

3.1. **Préciser** le paramètre du workflow qui impose de doubler la phase d'étalonnage en respectant le diagramme CIE 1931 suivant.



- 3.2. **Indiquer** les conséquences en termes de gestion de production.
- 3.3. **Désigner** précisément l'opération de l'étape d'étalonnage du workflow dans laquelle les images proxy sont remplacées par les images natives.

Le programme livré à France Télévisions devra satisfaire aux spécifications du document de Référence : « Normes Techniques Centre de Diffusions et d'Echanges FTV du 02 août 2018 ». Un extrait de ce document est fourni en ANNEXE 14.

- 3.4. **Relever** le format audio du produit livré à partir de l'ANNEXE 14.
- 3.5. **Préciser** l'intérêt de ce format pour ce produit audiovisuel.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 10/31

ANNEXE 1 - Plan de financement prévisionnel du documentaire (1/2)

Plan de financement de l'enfant et le luth d'Orphée

	Montant (€)	% de la part française
A - FINANCEMENT FRANCAIS		
I. Producteur délégué français	2 910	2,3%
Nom: OKUSAI PRODUCTIONS	10000 4000	
I.1 Apport investi à titre personnel	2 910	2,3%
Numéraire	2 910	
Industrie	0	
I.2 Préventes de droits (vidéo, distribution) en France	0	0,0%
Nom :	0	· ·
Nom:	0	
I.3 Concours privés (parrainage, sponsor, apports sans contrepartie)	0	0,0%
Nom:	0	
II. Coproducteur français	0	0,0%
Nom:		
II.1 Apport investi à titre personnel	0	0,0%
Numéraire	0	ž
Industrie		
II.2 Préventes de droits (vidéo, distribution) en France	0	0,0%
Nom:	0	
II.3 Concours privés (parrainage, sponsor, apports sans contrepartie)	0	0,0%
Nom:	0	"
III. Autre(s) coproducteur(s) français	0	0,0%
Nom:	0	0,0%
Nom:	0	0,0%
IV. Investissement(s) SOFICA	0	0,0%
Nom:	0	
V. Apport des diffuseurs français		0,0%
V.1 Apport 1er diffuseur français	48 777	39,3%
Nom : Groupe France Télévision France 3 Grand - Est		
dont part antenne	29 220	`
dont part coproducteur		
numéraire	10 400	
en industrie	9 157	2
V.2 Apport 2ème diffuseur français	0	0,0%
Nom : (Dont apport en numéraire :€)		
dont part antenne	0	
dont part coproducteur	0	
V.3 Apport 3ème diffuseur français	0	0,0%
Nom : (Dont apport en numéraire :€)		

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 11/31

ANNEXE 1 - Plan de financement prévisionnel du documentaire (2/2)

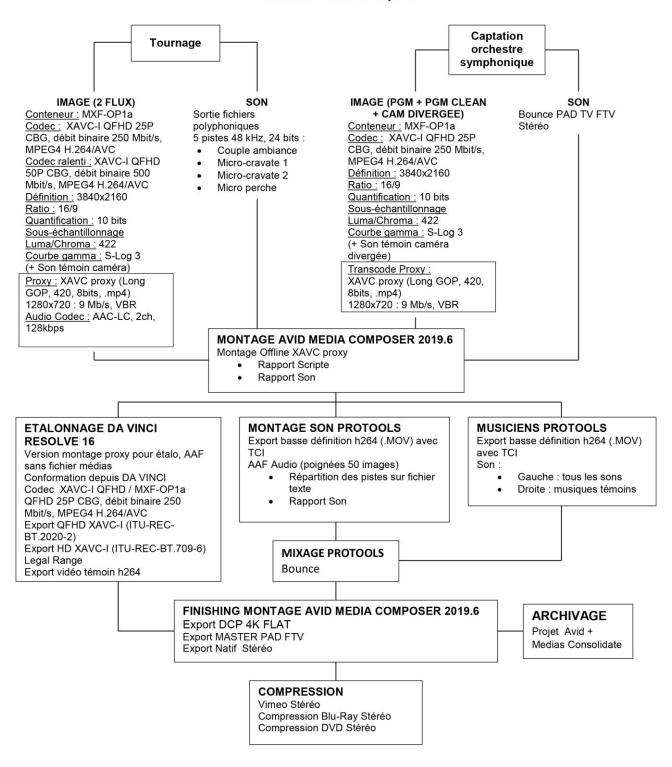
VI. Total compte de soutien demandé	30 000	24,2%
VI.1 Soutien total demandé par le producteur délégué	30 000	24,2%
aide automatique	0	
avance	0	
aide sélective	30 000	
aide à la préparation déjà attribuée	0	
VI.2 Soutien total demandé par le coproducteur délégué	0	0,0%
aide automatique	0	
avance	0	
aide sélective		
aide à la préparation déjà attribuée	0	
VII. Autres apports de l'Etat ou d'un de ses établissements	20 000	16,1%
Nom : Région Grand Est (acquis, courrier en cours)	20 000	
Nom:	0	
SOUS-TOTAL COSIP + APPORTS DE L'ETAT (VI + VII)	50 000	40,3%
VII. Autres financements	22 500	18,1%
PROCIREP (en attente)	10 000	
ANGOA (en attente)	3 500	
SACEM (acquis, courrier en cours)	9 000	
TOTAL FINANCEMENT FRANCAIS	124 187	100,0%

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 12/31

ANNEXE 2 - Workflow du documentaire « L'enfant et le luth d'Orphée »

WORKFLOW OKUSAI PRODUCTIONS

L'enfant et le luth d'Orphée



BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 13/31

ANNEXE 3 - Lettre SACEM

sacemf

Paris, le 06/04/2020

SACEM • ACTION CULTURELLE Pôle Cinéma, Audiovisuel & Musique à l'Image 30 rue Ballu 75431 Paris Cedex 9

Dossier suivi par : Fanny MARCEAU

Tél: 01 47 15 48 83 Référence: AUO 1-1701902

Monsieur Marc SOUCIER OKUSAI PRODUCTIONS 11 rue caroline 75017 PARIS

Objet: Convention d'aide - Production d'œuvres audiovisuelles musicales - Documentaire

Monsieur.

Nous faisons suite à votre demande d'aide à la production d'œuvres audiovisuelles musicales pour le documentaire musical « L'enfant et le luth d'Orphée », réalisé par Natalie Gaetan.

Nous avons le plaisir de vous informer de la décision de la Commission d'attribuer une subvention d'un montant de 9 000 euros à votre projet.

A cet effet, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une convention de partenariat en deux exemplaires. Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner un exemplaire original paraphé et signé, accompagné d'une facture en référence aux actions listées dans la convention et à préparer selon les modalités précisées dans le document « Mémo Subvention Sacem et TVA » joint à ce courrier, ainsi que 3 copies du documentaire sous format Blu-Ray Disc attestant de la réalisation du projet accompagné de leur jaquette (sous format tiff).

Nous restons à votre disposition pour toute information que vous voudrez bien nous faire parvenir quant à l'avancement de cette production et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Eglantine MOUTHIER Responsable Pôle Cinéma, Audiovisuel & Musique à l'Image

P.J.1.: Convention de partenariat en double exemplaire

P.J.2.: Mémo Subvention Sacem et TV

Société des Auteurs Compositeurs et Éditeurs de Musique

225 avenue Charles de Gaulle 92528 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

France

Tél.:01 47 15 47 15 Fax:01 47 15 47 16 www.sacem.fr Société civile capital variable 775 675 739 RCS Nanterre

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 14/31

ANNEXE 4 - Convention d'aide SACEM (1/3)



CONVENTION D'AIDE

ENTRE

OKUSAI PRODUCTIONS
11 rue caroline
75017 PARIS

Représenté(e) par Marc Soucier, Gérant

ci-après dénommé(e) le Bénéficiaire

d'une part,

ET

La Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, société civile à capital variable, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 775 675 739, dont le siège social est Neuilly sur Seine (92528 cedex), 225 avenue Charles de Gaulle,

Représentée par Eglantine Mouthier, Responsable du pôle Cinéma, Audiovisuel et Musique à l'Image de l'Action Culturelle

ci-après dénommée la Sacem

d'autre part,

ÉTANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ QUE:

La **Sacem**, Société Civile chargée de la perception et de la répartition des droits des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, doit destiner les fonds prévus à l'article L.311.1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI), à des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes conformément aux dispositions de l'article L.321-9 du CPI.

C'est dans ce cadre que la **Sacem** a décidé d'apporter une contribution financière au projet du **Bénéficiaire**, dans les conditions définies dans la présente convention.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 - OBJET

Conformément aux article R.321-9 et R.321-10 du CPI relatifs aux aides versées par les sociétés de perception et de répartition des droits en vertu de l'article L.321-9 du CPI, la présente convention a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles la Sacem, apporte son concours financier au Bénéficiaire, au titre du programme d'aide à la production d'œuvres audiovisuelles pour documentaire musical pour le projet intitulé « L'enfant et le luth d'Orphée» réalisé par Natalie Gaetan, ainsi que celles dans lesquelles le Bénéficiaire communique à la Sacem les éléments permettant de justifier que l'aide est utilisée conformément à sa destination.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production	Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	Page : 15/31

ANNEXE 4 - Convention d'aide SACEM (2/3)

ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

Le Bénéficiaire s'engage :

A. - à utiliser le concours financier de la Sacem pour le financement des actions présentées à la Sacem à savoir la production du documentaire musical intitulé « « L'enfant et le luth d'Orphée» réalisé par Natalie Gaetan.

Dans le cas où le **Bénéficiaire** ne pourrait respecter tout ou partie des actions précitées, il devra aussitôt en informer la **Sacem**.

- B. à informer préalablement la Sacem de toute action, non précisée dans la présente convention, qu'il envisage de financer en tout ou partie au moyen du concours financier visé à l'article 3 des présentes, afin que la Sacem puisse être en mesure de vérifier que cette action entre dans le champ de celles visées à l'article R.321-9 du Code de la Propriété Intellectuelle.
- C. à gérer les actions indiquées en conformité avec les dispositions légales en vigueur ; notamment au regard du Code la Propriété Intellectuelle et de la législation sociale.
- D. à apposer le logo de la Sacem et le logo « la culture avec la copie privée » sur toute communication visuelle et écrite et plus généralement sur tous les documents liés à l'opération objet du concours financier de la Sacem (à télécharger sur le site de la Sacem, https://societe.sacem.fr/ressources-presse/outils-de-communication).
- E. à faire figurer la mention « avec le soutien de la Sacem » et le logo de la Sacem aux génériques de début et de fin du film.
- F. à remettre à la Sacem 3 exemplaires sous format Blu-Ray Disc attestant de la réalisation du projet, et à retourner un bilan financier de l'opération. Le défaut de fourniture des documents précités entraînera l'ajournement de l'examen de toute nouvelle demande éventuelle du Bénéficiaire aux programmes d'action culturelle de la Sacem.

ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DE LA SACEM

La Sacem s'engage à verser au Bénéficiaire une subvention d'un montant total Toutes Taxes et Charges incluses de 9 000 € (neuf mille euros), destinée à soutenir le financement des actions visées à l'article 2 de la présente convention, dans le cadre et pendant la durée de la présente convention.

ARTICLE 4 – DURÉE

La présente convention est conclue pour l'année civile en cours.

Dans le cas où les actions visées dans la présente convention ne seraient pas réalisées pendant la durée de la convention, la **Sacem** se réserve la faculté d'exiger le remboursement de la subvention allouée.

Toutefois, un réaménagement de la durée de la convention pourra être consenti si le **Bénéficiaire** informe préalablement la **Sacem** des raisons du retard pris dans la réalisation des actions.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 16/31

ANNEXE 4 - Convention d'aide SACEM (3/3)

ARTICLE 5 - MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Le versement de la subvention interviendra après remise de 3 copies dudit documentaire musical sous format Blu-Ray Disc attestant de la réalisation du projet, et réception d'une pièce comptable et ainsi que d'un exemplaire de la présente convention paraphé et signé par le Bénéficiaire.

ARTICLE 6 - CLAUSE DE RÉSERVE

La Sacem se réserve la faculté de réexaminer le montant de la subvention fixé à l'article 3 des présentes en cas de modifications législatives et/ou réglementaires et/ou jurisprudentielles qui changeraient de manière substantielle l'économie de la rémunération pour copie privée prévue aux articles L.311-1 et suivants du CPI et l'utilisation des sommes visées aux articles L.321-9 et R.321-9 du CPI.

La **Sacem** pourra exiger le remboursement de tout ou partie de la subvention allouée en cas de non-respect intégral ou partiel par le **Bénéficiaire** des engagemens stipulés à l'article 2 de la présente convention ou en cas de non utilisation non conforme avec les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle du concours financier accordé au Bénéficiaire.

ARTICLE 7 - RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige sur l'interprétation des modalités de la présente convention, les parties s'engagent à se rapprocher afin de tenter de rechercher une solution amiable.

Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas, tout litige ou contestation auquel la présente convention pourrait donner lieu, tant sur la validité que sur son interprétation, son exécution ou sa résiliation, sera portée devant les tribunaux compétents de Paris.

Fait à Paris, le 6/04/2019, en double exemplaire.

Pour la Sacem

Pour le Bénéficiaire

Eglantine Mouthier, Responsable du pôle Cinéma, Audiovisuel et Musique à l'Image de l'Action Culturelle

Marc Soucier, Gérant

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 17/31

ANNEXE 4 - Convention d'aide SACEM (3/3)

ARTICLE 5 - MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Le versement de la subvention interviendra après remise de 3 copies dudit documentaire musical sous format Blu-Ray Disc attestant de la réalisation du projet, et réception d'une pièce comptable et ainsi que d'un exemplaire de la présente convention paraphé et signé par le Bénéficiaire.

ARTICLE 6 - CLAUSE DE RÉSERVE

La **Sacem** se réserve la faculté de réexaminer le montant de la subvention fixé à l'article 3 des présentes en cas de modifications législatives et/ou réglementaires et/ou jurisprudentielles qui changeraient de manière substantielle l'économie de la rémunération pour copie privée prévue aux articles L.311-1 et suivants du CPI et l'utilisation des sommes visées aux articles L.321-9 et R.321-9 du CPI.

La **Sacem** pourra exiger le remboursement de tout ou partie de la subvention allouée en cas de non-respect intégral ou partiel par le **Bénéficiaire** des engagemens stipulés à l'article 2 de la présente convention ou en cas de non utilisation non conforme avec les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle du concours financier accordé au Bénéficiaire.

ARTICLE 7 - RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige sur l'interprétation des modalités de la présente convention, les parties s'engagent à se rapprocher afin de tenter de rechercher une solution amiable.

Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas, tout litige ou contestation auquel la présente convention pourrait donner lieu, tant sur la validité que sur son interprétation, son exécution ou sa résiliation, sera portée devant les tribunaux compétents de Paris.

Fait à Paris, le 6/04/2020, en double exemplaire.

Pour la Sacem

Pour le Bénéficiaire

Eglantine Mouthier, Responsable du pôle Cinéma, Audiovisuel et Musique à l'Image de l'Action Culturelle

Marc Soucier, Gérant

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 18/31

ANNEXE 5 - Mémo Subvention SACEM et TVA

MEMO AIDE FINANCIERE DE L'ACTION CULTURELLE SACEM ET TVA

L'aide financière qui vous est allouée par la Sacem <u>dans le cadre de son action</u> <u>culturelle</u> est accordée sans contrepartie, tant à l'égard de la Sacem que vis-à-vis des tiers.

Elle constitue selon nous **une subvention non imposable à la TVA** au regard de la législation en vigueur, quelle que soit par ailleurs votre forme juridique ou votre situation au regard de la TVA (il est à noter que le versement d'une subvention non imposable à la TVA est sans incidence sur votre droit à déduction de la TVA).

En effet, les subventions sont soumises à TVA si elles constituent dans les faits :

- soit le paiement d'une prestation de services rendue par le bénéficiaire à la Sacem, taxable alors au taux normal de la TVA (soit à ce jour 20% pour les prestations rendues en Métropole),
- soit le complément du prix d'une opération imposable, taxable au taux de l'opération à laquelle elle se rapporte (soit, pour des opérations imposables en Métropole et selon la nature des opérations, 10%, 5.50% ou 2.10 %

Nous considérons que l'aide financière attribuée par la Sacem ne remplit aucune de ces conditions, et qu'elle ne doit pas être soumise à TVA.

Il vous appartient cependant de déterminer, sous votre responsabilité, le régime de TVA applicable à cette aide financière. Si vous estimez, après analyse des conditions d'octroi, qu'elle remplit les conditions pour être soumise à la TVA, nous vous précisons que le montant total facturé ne pourra être supérieur au montant figurant dans la convention (montant Toutes Taxes et Charges incluses).

Selon les termes de notre convention, le versement de l'aide accordée par la Sacem intervient **après réception d'une pièce comptable originale <u>par voie postale</u>, ainsi que du double de la convention dûment paraphé et signé.**

Le paiement se fera sur présentation d'une pièce comptable devant <u>impérativement</u> faire apparaître :

- le nom « SACEM »
- l'adresse ": 225 avenue Charles de Gaulle 92528 Neuilly sur Seine cedex » ou l'adresse de la délégation Sacem concernée ainsi que le nom de votre interlocuteur Sacem
- le nom, forme juridique, adresse, et le cas échéant N° Siret ainsi que les contacts (tél et email) du bénéficiaire de l'aide financière
- la date d'émission de la pièce comptable et l'objet de l'aide accordée
- le montant de l'aide financière, qui ne peut être supérieur au montant alloué par la Sacem
- les mentions relatives à la TVA selon l'analyse que vous aurez effectuée, à savoir :
- soit les mentions de la TVA (y inclus votre N° de TVA intracommunautaire) si vous estimez que cette subvention remplit les conditions d'une application de la TVA
- soit la mention « TVA non applicable » si comme nous vous considérez que l'aide financière accordée n'entre pas dans le champ d'application de la TVA

Nous restons à votre disposition pour toute précision que vous pourriez souhaiter.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 19/31

ANNEXE 6 - Numéro ISAN



Information sur le titre

Original Langue Titre

Oui FRE L'ENFANT ET LE LUTH D'ORPHEE

Information de base

ISAN 0000-0004-2375-000-R-0000-000-U

Type 02 – Documentaire (unitaire) Genre musical

Année de production 2020 Année de commercialisation 2020

Durée 52 mn Couleur : couleur

Composite Non

Information sur la production

Co-production oui Société(s) de production OKUSAI PRODUCTIONS

France 3 Grand Est

Pays de référence France Langues originales Français

Information sur les participants

Type Prénom / Nom Producteur Marc Soucier Réalisatrice Natalie Gaetan

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production	Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	Page : 20/31

ANNEXE 7 - Frais d'immatriculation ISAN



Tarifs (HT) d'immatriculation ISAN 2020 sachant que l'accès à la base (en consultation) n'est quant à lui pas soumis à redevance.

Tarifs en vigueur :

- Pour les œuvres achevées (ISAN) ou en projet/en développement (ISAN « In-Dev ») :
 - 1. Frais d'immatriculation standard de 9 € HT (10,80 € TTC) par ISAN ou ISAN In-Dev obtenus.
 - 2. Un abattement de 50% est appliqué sur ce tarif à partir du 11ème ISAN ou ISAN In-Dev obtenu pendant une même année calendaire.
 - 3. Un abattement de 20% sur les tarifs prévus aux alinéas 1. et 2. ci-dessus sera appliqué en cas d'immatriculation en ligne effectuée par le Déclarant lui-même.
- Pour les identifiants de versions d'œuvres (V-ISAN : identifiant ISAN complémentaire pour la version spécifique d'une œuvre préalablement enregistrée) : Frais d'immatriculation de 2,50 € HT (3,00 € TTC) par V-ISAN obtenu.
- Pour les immatriculations de gros volumes (> 5.000 par an) : nous consulter.

		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 21/31

ANNEXE 8 - Autorisation parentale



PRÉFET DE PARIS

Direction départementale de la cohésion sociale

MODELE POUR AUTORISATIONS PARENTALES

Nous soussignés :	
Madame* :PHILI Samantha Nom de naissance	:DUVERGNY
Profession :Fonctionnaire de police	
Demeurant:24 rue de Tocqueville 75017 PARIS	
Monsieur :PHILI Pierre JeanProfe	ession : Enseignant
Demeurant:24 rue de Tocqueville 75017 PARIS	
Mariés x Divorcés □ Séparés □ Célibataire □ Concul	binage □ Veuf(ve) □ Tuteurs □ Pacsés □
* Indiquer le nom d'épouse et le prénom	
Respectivement représentants légaux de :	
l'enfant:Joshua PHILI	
Né(e) le :à :	ARIS 15ème
Autorisons par la présente notre enfant à participer au tour le luth d'Orphéedu :01 mars 2020au :31 mars 20	
Produit par la société :OKUSAI PRODUCTIONS	
Nous attestons avoir lu le scénario.	
Signature (obligatoire) (mère)	Signature (obligatoire) (père)
	Pil.
A :Le	:16 janvier 2020
L'accord écrit des personnes ayant l'autorité parentale est ind	lispensable (les deux parents ou les tuteurs). Le

L'accord écrit des personnes ayant l'autorité parentale est indispensable (les deux parents ou les tuteurs). Le document justificatif de l'autorité parentale est à fournir (extrait d'acte de naissance complet, copie intégrale de l'acte de naissance, photocopie du livret de famille, jugement d'attribution exclusive de l'autorité parentale à un seul des parents, acte de décès en cas de disparition d'un des parents ...)

DDCS, 5 rue Leblanc, 75911 CEDEX 15 - Tel standard: 01 82 52 40 00

		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 22/31

ANNEXE 9 - Spécifications techniques SONY PXW-FS7M2 (1/2)

	PXW-FS7M2
General	Access 201-(hederet)
Mass	Approx. 2.0 kg (body only)
	Approx. 4.5 kg (with Viewfinder, Eyepiece, Grip Remote Control, BP-U30 battery, SELP18110G LENS, an XQL
Dimensions (M v. II v. D)*	memory card)
Dimensions (W x H x D)*	159 x 245.5 x 247 mm (body without protrusions)
Power Requirements	DC 16.5 V (battery pack) DC 12.0 V (AC adaptor)
Power Consumption	Approx. 19 W (while recording XAVC-I QFHD 59.94P, SELP18110G Lens, Viewfinder ON, not using external
rower Consumption	device)
Operating Town erature	0°C to 40°C (32°F to 104°F)
Operating Temperature	-20°C to +60°C (-4°F to +140°F)
Storage Temperature	
Battery Operating Time	Approx. 1 hrs. with BP-U30 battery (while recording XAVC-I QFHD 59.94P, SELP18110G Lens, Viewfinder ON, not using external device)
	Approx. 2 hrs. with BP-U60 battery
	while recording XAVC-I QFHD 59.94P, SELP18110G Lens, Viewfinder ON, not using external device)
	Approx. 3 hrs. with BP-U90 battery
	(while recording XAVC-I QFHD 59.94P, SELP18110G Lens, Viewfinder ON, not using external device)
Recording Format (Video)	<xavc intra=""></xavc>
recording Format (Fraco)	XAVC-I mode:DCI4K 59.94P
	CBG, bit rate 600Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:DCI4K 50P
	CBG, bit rate 500Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:DCI4K 29.97P
	CBG, bit rate 300Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:DCI4K 23.98P
	CBG, bit rate 240Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:DCI4K 24.00P
	CBG, bit rate 240Mbps, MPEG-4 H.264/AVC XAVC-I mode:DCI4K 25P
	CBG, bit rate 250Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:QFHD 59.94P
	CBG, bit rate 600Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:QFHD 50P
	CBG, bit rate 500Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:QFHD 29.97P
	CBG, bit rate 300Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:QFHD 23.98P
	CBG, bit rate 240Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:QFHD 25P
	CBG, bit rate 250Mbps, MPEG-4 H.264/AVC XAVC-I mode:HD 59.94P
	VBR, maximum bit rate 222Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:HD 50P
	VBR, maximum bit rate 185Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:HD 59.94i
	VBR, maximum bit rate 111Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:HD 50i
	VBR, maximum bit rate 112Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:HD 29.97P
	VBR, maximum bit rate 111Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:HD 23.98P VBR, maximum bit rate 89Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-I mode:HD 25P
	VBR, maximum bit rate 112Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	<xavc long=""></xavc>
	XAVC-L QFHD 59.94P/50P mode:
	VBR, maximum bit rate 150Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-L QFHD 29.97P/23.98P/25P mode:
	VBR, maximum bit rate 100Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-L HD 50 mode:
	VBR, maximum bit rate 50Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-L HD 35 mode:
	VBR, maximum bit rate 35Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	XAVC-L HD 25 mode:
	VBR, maximum bit rate 25Mbps, MPEG-4 H.264/AVC
	<mpeg-2 gop="" long=""></mpeg-2>
	MPEG HD422 mode: CBR, maximum bit rate 50Mbps, MPEG-2 422P@HL
Perording Format (Audio)	LPCM 24 bits, 48 kHz, 4 channels
Recording Format (Audio)	LPCM 24 Dits, 48 KHZ, 4 Channels <xavc intra=""></xavc>
Recording Frame Rate	<xavc intra=""> XAVC-I DCI4K mode: 4096x2160/ 59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 24P, 25P</xavc>
	XAVC-1 DCIAN Mode: 4090x21607 59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 24F, 25P
	XAVC-1 QFHD fillode: 38-40X21607-39-94F, 30F, 29-97F, 23-96F, 25F XAVC-1 HD mode: 1920x1080/59.94P, 50P, 59.94i, 50i, 29.97P, 23.98P, 25P
	XAVC-1 nD 1110de: 1920X10607.59.94F, 50F, 59.94I, 50I, 29.91F, 25.96F, 25F <xavc long=""></xavc>
	XAVC-L OFHD mode: 3840x2160/59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 25P
	XAVC-L QFRD filode: 3840X2100/39.94P, 30P, 29.97P, 23.98P, 25P XAVC-L HD 50 mode: 1920x1080/59.94P, 50P, 59.94i, 50i, 29.97P, 23.98P, 25P
	XAVC-L 1D 50 hilode: 1920x1080/59.94P, 50F, 59.94I, 50I, 29.97P, 23.98P, 25P
	XAVC-L 25 mode: 1920x1080/59.94i, 50i
	<mpeg-2 gop="" long=""></mpeg-2>
	MPEG HD422 mode: 1920x1080/59.94i, 50i, 29.97P, 23.98P, 25P
	1280x720/59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 25P
	1200012010011 2011 201011 201001 201

		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 23/31

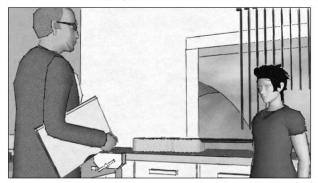
ANNEXE 9 - Spécifications techniques SONY PXW-FS7M2 (2/2)

Lens	
Lens Mount	E-mount (lever lock type)
Camera Section	E mount here i toek type)
Imaging Device (Type)	Super35 type Single-chip Exmor CMOS
Effective Picture Elements	17:9 4096 (H) x 2160 (V)
Lifective Ficture Lientents	16:9 3840 (H) x 2160 (V)
Built-in Optical Filters	ND filters
bant in optical riners	OFF: CLEAR
	1: 1/4ND
	2:1/16ND
	3: 1/64ND
	Linear variable ND (1/4ND to 1/128ND)
Sensitivity (2000 lx, 89.9% reflectance)	Video Gamma: T14 (3840 x 2160/23.98P mode 3200K)
ISO Sensitivity	ISO 2000 (S-Log3 Gamma D55 Light source)
Minimum Illumination	0.7 lx (+18dB,23.98P,Shutter OFF,ND Clear, F1.4)
S/N Ratio	57 dB (Y) (typical)
Shutter Speed	1/3 sec to 1/9,000 sec
Slow & Quick Motion Function	XAVC-I mode 3840 x 2160:1 to 60 frames (59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 25P)
· ·	XAVC-I mode 1920 x 1080:
	1 to 180 frames (59.94P, 29.97P, 23.98P)
	1 to 150 frames (50P,25P)
	XAVC-L mode 3840x2160: 1 to 60 frames (59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 25P)
	XAVC-L mode 1920x1080:1 to 120 frames (59.94P, 50P, 29.97P, 23.98P, 25P)
White Balance	Preset, Memory A, Memory B (1500K-50000K) /ATW
Gain	-3, 0, 3, 6, 9, 12, 18 dB, AGC
Gamma Curve	STD, HG, User, S-Log2, S-Log3
Input/Output	
Audio Input	XLR-type 3-pin (female) (x2), line/mic/mic +48 V selectable
	Mic Reference: -40, -50, -60 dBu
SDI Output	BNC(x2), switchable with 3G-SDI/HD-SDI SMTPE292M/424M/425M
USB	USB device, mini-B (x1)
Headphone Output	Stereo mini jack (x1)
riedapiione output	-16 dBu 16Ω
Speaker Output	Monaural
DC Input	DC jack
Remote	Stereo mini-mini jack (ø2.5 mm)
HDMI Output	Type A (x1)
Option	4-pin, Type A for W-LAN (x1)
Monitoring	T pill, type A lot W BAN (A1)
Built-in LCD Monitor	8.8 cm (3.5 type)
built in ECD Monitor	Approx. 1.56M dots
Built-in Microphone	Typion isom deta
Salle III IIIIcrophone	Omni-directional monaural electret condenser microphone
Media	
Туре	XQD Card slot (x2)
Type	SD Card slot (x1) for saving configuration data
Supplied Accessories	35 Card Siot (x1) for saving configuration data
Supplied / tecessories	Body Cap (1)
	Viewfinder (1)
	Viewfinder (1)
	Eyepiece (1)
	Grip Remote Control (1) USB wireless LAN module IFU-WLM3 (1)
	Infrared remote commander RMT-845 (1)
	WA Adaptor Bracket (1)
	AC Adapter (1)
	BC-U1 battery charger (1)
	BP-U30 battery pack (1)
	Power cord (2)
	USB cable (1)
	Operating Guide (1)
	CD-ROM "Manuals for Solid-State Memory Camcorder" (1)
* The values for dimensions are approvi	

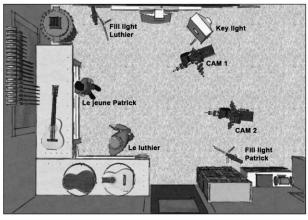
^{*} The values for dimensions are approximate.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 24/31

Extrait storyboard «L'enfant et le luth d'Orphée» Séquence : Patrick rencontre Roland TERRIER, luthier à Mirecourt



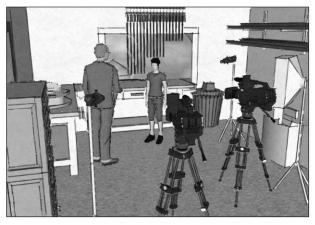
Plan 1



Implantation - Plans 1 & 3-Vue dessus



Plan 2



Implantation - Plans 1 & 3



Plan 3



Plan 4

		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 25/31

ANNEXE 11 - Module XDCA-FS7-Extension pour PXW-FS7M2

SONY XDCA-FS7 Extension pour PXW-FS7M2



Présentation

L'extension offre la prise en charge de plusieurs caméras pour le PXW-FS7M2, y compris l'encodage Apple ProRes 422

La caméra XDCAM PXW-FS7M2 offre un enregistrement interne aux formats XAVC et MPEG-2 sur un support XQD. Mais vous pouvez aussi fixer une extension facultative XDCA-FS7. L'extension est adaptable via un connecteur multibroches, vous n'êtes donc plus gêné par des câbles. L'extension offre des connecteurs supplémentaires E/S comme Timecode (chronocode) et Genlock pour l'utilisation de plusieurs caméras ou la possibilité d'utiliser des batteries de type montage en V standard. Elle offre également une sortie de données RAW pour enregistrer des vidéos RAW 12 bits sur l'AXS-R5 (associé au HXR-IFR5), ou sur un enregistreur RAW d'un autre fabricant via l'interface RAW FS. Le XDCA-FS7 encodera le flux vidéo dans le codec ProRes 422 d'Apple, qui est ensuite enregistré sur le support XQD interne.

Enregistrement Apple ProRes 422

Une fonction intégrée d'encodage au format ProRes Full HD permet l'enregistrement au format ProRes sur une carte XQD dans la caméra.

* Mise à jour du micrologiciel, début 2015.

Permet l'enregistrement en RAW 12 bits sur un enregistreur externe

Le XDCA-FS7 est nécessaire pour que le PXW-FS7M2 puisse enregistrer des vidéos RAW 12 bits sur l'AXS-R5 (associé au HXR-IFR5), ou sur un enregistreur RAW d'un autre fabricant. Les données RAW générées via l'interface RAW FS sur l'unité d'extension sont entièrement compatibles avec les données RAW du NEX-FS7M200.

Configuration multi-caméras

Timecode et Genlock pour le fonctionnement multicaméras et possibilité d'utiliser des batteries de type montage en V standard.

Caractéristiques

Se fixe facilement sur la caméra PXW-FS7M2

L'extension XDCA-FS7 peut être branchée directement sur la caméra XDCAM PXW-FS7M2 pour permettre l'utilisation de fonctions qui prennent en charge le style de tournage ou le flux de travail de l'utilisateur. Lorsque vous utilisez de

plus grands objectifs, l'extension permettra d'équilibrer un éventuel surpoids à l'avant et d'améliorer également la stabilité sur l'épaule.

Enregistrement Apple ProRes 422 sur carte mémoire XQD

Une fonction intégrée d'encodage au format ProRes Full HD permet l'enregistrement au format ProRes sur une carte XQD dans la caméra.

* Mise à jour du micrologiciel, début 2015.

Permet l'enregistrement en RAW 12 bits sur un enregistreur externe

Le XDCA-FS7 nécessaire pour que le PXW-FS7M2 puisse enregistrer des vidéos RAW 12 bits sur l'AXS-R5 (associé au HXR-IFR5), ou sur un enregistreur RAW d'un autre fabricant.

Connecteurs d'entrée/sortie supplémentaires pour le fonctionnement de plusieurs caméras, et prise en charge de l'alimentation pour d'autres accessoires Timecode et Genlock pour le fonctionnement de plusieurs caméras. L'unité fournit également une connexion pour l'alimentation d'accessoires supplémentaires et permet d'utiliser des batteries au montage en V standard.

Section entrée/sortie

Entrées

GENLOCK IN Type BNC, 1,0 Vp-p, 75 Ω ,

asymétrique

TC IN Type BNC, 0,5 V à 18 Vp-p, 10 kΩ

Sorties

RAW OUT Type BNC, 0,8 Vp-p, sortie

asymétrique pour HXR-IFR5

REF OUT Type BNC, 0,6 Vp-p ±0,1 Vp-p, sortie

REF SYNC, 75 Ω

TC OUT Type BNC, 1,0 Vp-p, 75 Ω

		Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 26/31

CBK-WA100/CBK-WA101

Wireless Adapter

SONY

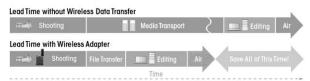


Features

Save Time and Cost

Users can transmit proxy files via Wi-Fi/3G/4G/LTE from field locations immediately after shooting. This gives the considerable advantage of not having to spend extra time and cost physically transporting files, especially when the task is time-critical. Also, it's no problem if the camcorder cannot create proxy data – instead, the wireless adapter can create an XAVC proxy file which is easily handled by general viewer applications. In addition, high-resolution files can be transferred using a USB connection*3.

*3 Some models are not supported.



Simple Installation

It's easy to install the adapter to Sony's existing camcorders and decks using BNC and DC power cables. For even simpler connection, the CBK-WA101 is designed especially for the PMW-400, requiring no cable connections of BNC and DC power cables at all, just an easy attach/detach mechanism.

When the wireless adapter is connected to camcorders/decks using a USB cable, users enjoy full features such as file transmission of high-resolution files, remote control, a viewfinder display of the wireless adapter operation status, and further convenient features.

The wireless adapter can be used with the following models:

 $PMW-500/400/300/200/160/150/50 \ (with \ HD-SDI \ connection \ and \ USB \ connection)$ $PMW-320, PDW-F800/700/680 \ (with \ HD-SDI \ connection)$

Specifications

	CBK-WA100	CBK-WA101
Weight	Approx. 220 g	Approx. 220 g
Dimensions (W x H x D)	84 x 95 x 30 mm without projection	84 x 95 x 55 mm without projection
Power Requirements	DC 12 V	DC 12 V
Power Consumption	4.5W (exclusive of external USB devices)	4.5W (exclusive of external USB devices
Operating Temperature	0°C to +40°C (+32°F to +104°F)	0°C to +40°C (+32°F to +104°F)
Proxy Format (Video)	XAVC Proxy (AVC/H.264 Main Profile, 4:2:0 Long GOP) - 1280x/20, 9M (VBR) - 640x360, 3M (VBR) - 480x270, 1M (VBR)	XAVC Proxy (AVC/H.264 Main Profile, 4:2:0 Long GOP) - 1280x720, 9M (VBR) - 640x360, 3M (VBR) - 480x270, 1M (VBR)
Proxy Format (Audio)	AAC-LC, 2ch, 128kbps for Stereo	AAC-LC, 2ch, 128kbps for Stereo
DC Input	4-pin (male)	-
HD-SDI Input	BNC (x1)	
USB	USB device mini B Type (x1), for Camcorder host A Type (x2), for Wireless LAN USB Device and 3G/4G/LTE modern	USB device mini B Type (x1), for Camcorder host A Type (x2), for Wireless LAN USB Device and 3G/4G/LTE modem
Recording Media*	SD Card Slot (x1)	SD Card Slot (x1)
Supplied Accessories	Bracket (2) Guard Bracket (1) Guard Cushion (2) DC Cable (1) BNC Cable (1) USB Cable (1) Fixing Screw (5) CD-ROM (incl. Operation Manual) (1) Installation Manual (1) Before Using This Unit (1)	Bracket (2) Guard Bracket (2) Guard Cushion (2) . USB Cable (1) CD-ROM (incl. Operation Manual) (1) Installation Manual (1) Before Usina This Unit (1)

^{*} Support SDHC Class4 and higher (SDXC should not be used, i.e. the maximum capacity is 32GB.)

Items not supplied in	the package of Wireless Adapter
USB dongle*	If you use wireless connection, you need a Wireless LAN USB Device (IEEE 802.11 b/g/n compliant) or a 3G/4G/LTE Modem.
	Sony Product Wireless LAN USB Device IFU-WLM3 is recommended.
Smartphone or Tablet	To view a streaming content, a terminal (a Smartphone or a Tablet) and an application software (Content Browser Mobile) are required.
	Recommended models : Xperia Z, Xperia Tablet Z and later Xperia models
Application Software (Content Browser Mobile)	Supported OS : Android 4.1 and later
SD media	Need a media compatible with*1
Others	Other than the mentioned above, need a system to connect to an On-Premises Serve or a Sony's recommended Cloud Service if transferring the file over WAN.

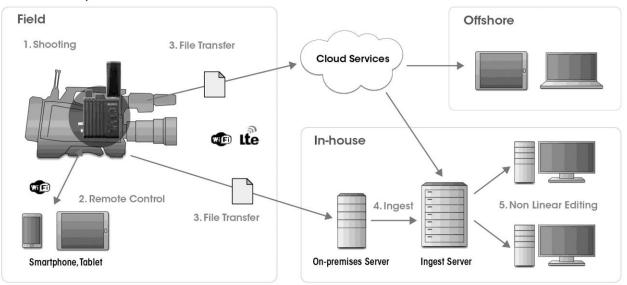
^{*} Requires a third-party contract to transfer files via Wireless LANGG/4G/ITE (carrier availability varies in different countries/areas). The file transfer function does not allow simultaneous use of W-F1 and 3G/4G/ITE devices. Need a contract to a carrier in order to transfer files via Wireless LANJG/4G/ITE. The availability of a Wireless LAN USB Device varies across countries/areas. A Wireless LAN USB Device and a 3G/4G/ITE Modern cannot be used simultaneously for File Transfer function.

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production	Session 2020	
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 27/31

CBK-WA100/CBK-WA101

SONY

Wireless Adapter



Shoot in field locations with wireless adapter/ camcorder installation

According to the shooting environment, attach a Wi-Fi*4 and/or 3G/4G/LTE*5 dongle to the wireless adapter*6. The adapter creates proxy data and stores this on an SD card for subsequent transmission.

- *4 The IFU-WLM3 Wi-Fi USB device is recommended.
- *5 Requires a third-party contract to transfer files (carrier availability varies in different countries/areas).
 *6 The file transfer function does not allow simultaneous use of Wi-Fi
- *6 The file transfer function does not allow simultaneous use of Wiand 3G/4G/LTE devices.



2. Connect to mobile devices using Wi-Fi

Users can connect the wireless adapter to a mobile device*7 using Wi-Fi. With the Content Browser Mobile*8 application, users can enjoy all of the features of the wireless adapter. For example, video streaming*9, browse file list, preview content, register metadata, change setting, select device, control camera*10, and trigger file transfer. Also, the wireless adapter itself has a web browser function for basic settings.

- *7 Supports Android (Version 4.1 and later). Some features are unavailable for iOS.
- *8 Content Browser Mobile is available in GooglePlay or iTunes.
- *9 Not available for iOS.
- *10 The camcorder and wireless adapter must be connected by USB.





Live Streaming

3. Select file and upload

Recorded clips can be previewed on a mobile device. User can select proxy or high-resolution*11 file from the list and upload it to an on-premises server or to a cloud service via a mobile Wi-Fi router or 3G/4G/LTE device.

*11 A USB connection is required for high-resolution file transmission.



4. & 5. Ingest uploaded files from the field, and edit Uploaded file can be ingested in a NLE. When multiple groups are working at the same time, it may be easier to share the content and edit the files via cloud services.



BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production	Session 2020	
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES MEQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	IVEJTES	Page : 28/31

ANNEXE 13 - Capture d'écran SPEEDTEST & Information sur le média « Clip0034S03.MP4 »



	Session 2020
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	Page : 29/31



EXTRAIT ANNEXE: NORMES TECHNIQUES - 02 août 2018 Centre de Diffusions et d'Echanges FTV

l. FORMAT DES MEDIAS DESTINES A LA DIFFUSION

A. Standards et Normes

Les standards et normes des différents formats de signaux utilisés pour la réalisation des programmes et leur livraison au groupe France Télévisions sont décrits dans des documents ratifiés en commun par l'ensemble des éditeurs français partenaires du <u>HD Forum</u>, de la <u>FICAM</u> et de la <u>CST</u> sous l'appellation :

- RT 017 TV Rec Tech PAD Diffuseurs V3.0-2011, pour la livraison sur bande
- RT 040 TV Rec Tech PAD fichier Diffuseurs V1.1-2016, pour la livraison en fichiers

Documents complémentaires de référence pour l'audio :

- Recommandation ITU-R BS.1770-2 (03/2011)
- Recommandation EBU R 128-2011 (08/2011)
- Document EBU Tech 3341-2011 (08/2011)

B. Format vidéo

Les programmes doivent être livrés en haute définition (HD) :

- Rapport 16/9
- 1920 x 1080 pixels carrés
- Fréquence trame : 50 Hz

C. Format audio

La livraison vidéo doit être accompagnée d'une version française en stéréo (piste 1 : gauche, piste 2 : droit).

II. LIVRAISON EN FICHIER

Un programme livré sous forme de fichier est constitué, quelle que soit sa durée :

d'un seul fichier MXF Op1a contenant l'essence vidéo et les essences audio associées.

Le début de programme (première image et premier son utile) doit commencer obligatoirement au Time Code 00:00:00:00, sans présence d'amorce en début de fichier.

La fin de programme correspond à la durée du programme ; la fin du fichier doit être en seconde entière avec de l'image diffusable.

III. **ANNEXES**

A. Formats de fichier

Le format d'encapsulation MXF décrit dans la Recommandation Technique PAD fichier Diffuseurs s'avère compatible avec le format attendu par France Télévisions, quoique limité à 8 pistes (tracks) audio.

Format du conteneur MXF

MXF Operational Patern: OP1a Normé RDD9

KAG Size: 512

Méthode d'encapsulation : Frame Wrapped Essences

1. Format des essences Vidéo

Format: 1920x1080 Framerate: 25fps

Entrelacement : Entrelacé / Upper Field First Codec Video: Sony XDCAM HD422 - 8bit

Profil: 4:2:2@High Bitrate: 50Mb/s

GOP Size: 12 (N<=12 / M<=3) Fixe ou Variable.

GOP Ouvert/Fermé: Fermé

Images B : Oui

Niveaux de luminance : Legal Range 16 - 235

2. Format des essences Audio

Codec Audio: PCM Little Endian 24bit @ 48kHz

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production	Session 2020	
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 30/31

DOCUMENT - REPONSE 1 (DR1) : DECLARATION DE VERSEMENT DE L'EMPLOYEUR (À RENDRE AVEC LA COPIE)



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DIRECTION DE LA CLIENTELE BANCAIRE CONSIGNATIONS, DEPÔTS SPECIALISES ET ACTIVITES FINANCIERES ENFANTS DU SPECTACLE

Tél: 01.58.50.89.88

Mail: enfantsduspectacle@caissedesdepots.fr

PECULE ENFANTS DU SPECTACLE ET ENFANTS MANNEQUINS

Article R.7124-35 du code du travail

DECLARATION DE VERSEMENT DE L'EMPLOYEUR

N° COMPTE	CDC	NOM PRENOM	% CDC	MONTANT CDC	PERIODE	TITRE DE LA	N° DE VIGNETTE
n° Dossier					TRAVAILLEE	PRODUCTION	(zone réservée à la CDC)
	972		%	,			251
	972		%	,			251
	972		%	,			251
	972		%				251
	972		%	,			251
	972		%	,			251
	972		%	,			251
	972		%	,			251
	972		%	,			251
	972		%	2			251

MONTANT DU VERSEMENT G	LOBAL par chèque libellé à l'ordre du Caissier général de la Caisse des dépôts par virement référence
Visa CDC :	DESIGNATION DE L'EMPLOYEUR : Nom ou raison sociale :
	Domicile ou siège : Téléphone du service comptable.
	Certifié exact, ALeLeLe

Caisse des Dépôts et Consignations - Enfants du spectacle - 15, quai Anatole France 75356 PARIS 07 SP

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL – Option gestion de la production	Session 2020	
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS ET SUPPORTS – U3	MVEJTES	Page : 31/31